











POUR QUI ?

- Demandeurs d'emploi majeurs
- •Salariés en contrat aidé ou à temps partiel (< 24h/semaine)
- •Personnes en Préparation partagée d'éducation de l'enfant (PréParE) à temps plein et privées d'emploi
- •Personnels en uniforme en reconversion professionnelle en fin ou à l'issue immédiate de leur contrat
- •Sportifs de la région HDF, inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau, sans contrat de travail



COMMENT?

PARCOURS DE FORMATION INDIVIDUALISÉ ET RÉMUNÉRÉ



QUELS OBJECTIFS ?

- •DÉCOUVRIR DES MÉTIERS OU CONFIRMER SON PROJET PROFESSIONNEL •OBTENIR UNE CERTIFICATION RECONNUE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL
- ·ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES
 À L'EXERCICE D'UN MÉTIER



OÙ ET QUAND ?

Contactez l'un des centres AREP proche de chez vous ou candidatez sur notre site : www.arephautsdefrance.fr





